

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	41 (1953)
<b>Artikel:</b>	La vie d'un envoyé de Charles-Quint à Lucerne : le chevalier Ascanio Marse
<b>Autor:</b>	Haase, Léonard
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817819">https://doi.org/10.5169/seals-817819</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA VIE D'UN ENVOYÉ DE CHARLES-QUINT A LUCERNE

### LE CHEVALIER ASCANIO MARSE

par LÉONARD HAAS

Peu d'agents étrangers auprès de l'ancienne Confédération méritent autant notre attention qu'Ascanio Marse, défenseur résolu des intérêts de Charles-Quint et du gouverneur de Milan contre les représentants du roi Très Chrétien à Soleure et à Coire. Entré vers 1537 au service de l'Etat ducal, Marse vint en 1548 d'abord à Bâle, soi-disant comme simple commerçant, mais en réalité dans l'intention d'espionner ses compatriotes protestants, réfugiés dans cette ville. L'année suivante, son maître, Don Ferdinand Gonzague, le déléguait d'urgence aux Grisons, pour tenter d'empêcher le renouvellement de l'alliance prévue entre la France et les Ligues, mission qui, comme on le sait, échoua misérablement. Mais peu après, en automne 1549, l'empereur devait le charger de la gérance des affaires courantes auprès des Suisses, car Jean Angel Riccio, l'ambassadeur ordinaire, s'était retiré et ne revint dès lors dans notre pays que pour s'occuper des négociations importantes.

Ainsi Marse, en septembre 1549, s'établit à Lucerne, d'abord dans une auberge, puis dans la maison du gentilhomme Jacques Martin, située près de la chapelle de Saint-Pierre. Il devint aussitôt l'âme du parti impérial. Mais, à peine arrivé, voilà que Marse commence à irriter les Lucernois par une fâcheuse série d'actes imprudents. Le diplomate milanais n'avait pas cessé d'entretenir

les anciennes relations avec ses amis de Zurich et de Bâle, ce qui forcément devait déplaire aux dirigeants du *Vorort* des catholiques suisses. Puis survint un incident très grave qui justifia les suspicions à son égard : au milieu du carême de 1551, on le surprit, lui et sa famille, en train de manger de la viande. Et voilà notre homme, sympathisant avec les milieux protestants, une fois de plus convaincu de tendances hérétiques ! Le scandale fut énorme. Impossible à Marse de se tirer d'embarras, inutile pour lui de parler fort ; il passa d'abord entre les mains robustes des geôliers lucernois, puis, relâché, faillit être rappelé par le gouverneur de Milan. Le conseil de Lucerne, quoique rigide et inexorable, se borna, vu les services qu'on pouvait encore attendre du délinquant, à le menacer d'expulsion en cas de récidive, non sans le condamner pourtant à être relégué sans miséricorde à l'auberge, afin que tout le monde pût contrôler ses menus.

Mais la table d'hôte n'était point du goût du friand Bolonais. Ce bel esprit ne supportait pas non plus d'être morigéné de telle façon. Marse décida d'abandonner le terrain, à la grande joie du parti français. Il transporta ses pénates à Altdorf, à la fin de 1552, dans la maison de son ami le colonel Jacques à Pro. Là, au cœur de la Suisse, en cette position-clef sur la route du Gothard, il s'installa solidement et s'efforça d'y créer le réduit de son parti.

Certes, Marse ne quitta pas Lucerne sans amertume. Le souvenir des temps passés dans cette ville devait cependant plus tard embellir ses années de vieillesse. D'après son *Discorso*, qui date de 1558 environ, espèce de *Descriptio Helvetiae* dans le genre de l'œuvre d'Albert de Bonstetten, la cité incomparable l'émerveillait profondément, le lac et la Reuss dans leur fraîcheur, les ponts de bois qui les traversent en zigzag, le ruban gris des murailles et des tours, derrière lesquelles s'abritent les églises, les maisons et les petits vignobles, les collines vertes ondulant aux environs et les montagnes aux rochers rouges limitant les horizons. Marse a vu la ville sous le même aspect que, vers la fin du siècle, Martin Martini qui nous a légué une si belle gravure de la cité lucernoise. Il se rappelait les célèbres jeux sacrés de Pâques, qu'il avait vus, en compagnie de Riccio, en 1549, notamment « l'Antéchrist » et « le Jugement dernier », chefs-d'œuvre de Zacharie Bletz, présentés

devant la maison « du Soleil », résidence des Fleckenstein, sur la place gothique du marché aux Poissons et dont Riccio fit rapport ensuite au gouverneur même.

Mais avant tout, il y avait là les amis qui rendaient plus supportable le séjour parmi ces gens d'un abord plutôt difficile, un Josse Ritter par exemple, seigneur d'Ettiswill, son confident, ou Henri Cloos, neveu de l'avoyer Fleckenstein, et Guillaume de Moos, tous deux marchands de blé et de riz, puis surtout Nicolas de Meggen et Henri Fleckenstein, les chefs du parti impérial. L'avoyer de Meggen, cousin de Schiner, dernier de sa lignée, résidait dans le coin idyllique du « Zöpfli ». Pèlerin de Rome et de Jérusalem, il était connu comme homme pieux, mais fier de son éducation classique et de son esprit assez indépendant. Grand marchand de chevaux réputés dans toute la Suisse, il raffinait même sur ce rude métier : vrai amateur d'hippisme, ses écuries étaient toujours pleines des meilleurs étalons et juments, et il en avait aussi dans ses fermes du Milanais. L'autre, Henri Fleckenstein, n'était pas moins influent. C'était un vieux guerrier et diplomate, bailli et conseiller d'Etat, très fortuné lui aussi grâce à son commerce de soie, de laine et de blé, et à ses biens dans le duché. Et n'oublions pas l'agent pontifical, Albert Rosyn, le seul collègue sur place, avec lequel Marse était dans les meilleurs termes, l'ami qui intervint en sa faveur auprès du conseil, en mai 1550, afin que lui soit accordé le droit de quitter l'auberge et de loger sa famille de quatorze membres sous le toit du gentilhomme Martin.

Malheureusement, il y avait aussi les ennemis, les ambassadeurs français de passage à Lucerne, puis surtout les dirigeants du parti opposé, Jean Bircher et Jean Hug, et plus tard Luc Ritter. Marse ne s'approchait des ministres d'Henri II qu'avec beaucoup de circonspection, voire de déférence. Des légats de Sa Sainteté, il ne garda pas un bon souvenir. Dans son *Discorso*, il les accuse d'avarice et de vie déréglée, mais ce n'est peut-être là qu'une petite vengeance contre le nonce Jérôme Franco, laïque et père de famille, l'homme qui a probablement exigé le rappel du ministre milanais, en 1552, après son infraction au mandat de carême. Vis-à-vis des chefs de la faction française, Marse ne fut pas moins prudent. Bircher avait un tempérament violent, mais c'était aussi un barde

de talent ; on fredonnait partout ses chansons politiques et martiales. L'heureux propriétaire du beau domaine « *Himmelrich* », situé aux portes de la ville, avait fait une carrière rapide, comme bailli et conseiller à Lucerne, et comme officier au service du roi de France, puis comme grand boursier qui avait pleins pouvoirs sur la manne accordée par la trésorerie du monarque. En septembre 1551, âgé de plus de cinquante ans et à peine remarié à une jeune femme, il fut malade à mort, « par quelques débauches commises », mais il se remit bientôt. Hug était de tempérament plus sobre. Ayant échappé au désastre de Marignan, il se distingua plus tard dans les guerres de Cappel. Dès lors, sa haine contre les hérétiques, les Zurichois en particulier, domina sa politique comme avoyer du canton directeur. Sa carrière fut normale, les bailliages et autres charges de la république alternant avec les campagnes et missions officielles en France. Son père déjà était partisan du roi. Le jeune Hug garda toujours la même ligne de conduite. Après sa mort, en 1555, Bircher dut partager la direction du parti avec Luc Ritter, colonel et avoyer, homme de confiance de la couronne et distributeur des pensions, figure de splendeur exceptionnelle parmi le petit monde de Lucerne, qui nous a laissé un magnifique palais dans le style de la renaissance florentine, de nos jours encore véritable ornement de la ville.

C'est dans les petits plaisirs que les hommes cherchent à oublier leurs soucis. Ainsi Marse, éprouvé par tant d'ennuis, de revers et même d'humiliations, trouva une distraction dans les amusements du carnaval de Lucerne. Ce fut là certes un événement pour le Bolonais... Mais il y avait aussi d'aimables fêtes entre voisins et voisines, des rendez-vous soigneusement cachés au grand public, de gentils petits vins avant le coucher, d'agréables beuveries nocturnes avec quelques amies du quartier ! C'est avant tout en compagnie d'une certaine Elisabeth Kochlin que Marse cherchait à oublier ses désagréments professionnels. Il avait fait la connaissance de cette charmante femme, jeune et riche, peu après son arrivée à Lucerne. Harcelé comme il l'était par les difficultés financières, il s'était fait avancer par la dame quelques sous qu'il n'était plus en mesure de rembourser ; d'où plainte du mari, un certain Nicolas Sfevilla, devant le conseil, qui répri-

manda sévèrement le débiteur. Mais entre temps, la belle Kochlin était devenue veuve, une veuve joyeuse qui cherchait à se divertir et surtout à se remarier. L'homme qui servit d'entremetteur, puis de protecteur des intéressés, ne fut autre que le ministre de l'empereur Charles-Quint à Lucerne ! Le choix de la belle tomba sur le valet de chambre de Marse, un certain Jean Jacobo, de Lugano, type de beau tessinois à tête crépue et aux yeux noirs. C'est lui qui évinça, à en croire le récit de Marse, tous les autres prétendants, même ceux des meilleures familles de la ville ! Marse lui-même conduisit l'heureux couple à l'autel, bien entendu d'un pas résigné, car, étant marié et déjà assez âgé, les faveurs de Vénus n'étaient plus guère pour lui.

Peu de lettres privées de ces temps lointains ont été conservées. Le billet ci-après, dans lequel Marse fait entrevoir à son ami Riccio — et à nous — un reflet de sa vie intime à Lucerne, est resté aux Archives de Milan. Il est plein de saveur. Nous ne voulons pas en refuser la connaissance aux historiens :

Con la mia scritta l'altro hieri in frezza a V. S. gli diede aviso di quello poco occorreva et tra l'altre cose gli dissi che in questo nostro quartier si havevamo fatto honore a questo carnevale et straparere le cose nostre, di che ancora ai suoi servitori vi era venuto utile et honore che non è poco tra queste brigate.

Quella ha adonque da sapere che molti festini habbiamo fatti et qua in casa mia et in casa de queste maridate et vedove ancora, vicine nostre, palesemente et secretamente, et se bene ci è cessato alcune sere, mai si è però lassato di fare a vicenda *slofftrochi* di modo tale si è da noi altri valli o velschi tanto saputo scaramuzzare che la sorte è cascata sopra messer Gio. Jacobo, mio servitore da Lugano, imperrochè tra l'altre gentildonne la più frequente era la bella, ricca et giovene signora Elisabetta Cocco, vedova del quondam signor Nicola Sfevilla, alla quale si sono pur fatte tante carezze et destre servitù che ley stessa (senza altra consulta de madre o parenti) si è contentata di pigliarlo per suo legitimo sposo et marito et così, con due annelle mie donate a esso, l'ha sposata presente testimonii et appresso già alcuni giorni darmico seco et così piacendo a Dio andrà secretamente seguitando sino a tanto la madre consentì, sotto quale havemo fatto mettere persone di autorità che la ricercano et pari si mostri di assai buona volontà per la relatione onesta che gli ne ho fatta dare, ma gl'altri parenti stanno molto retrosi perchè voriano fasse maritata ne primi dela città, essendovi infiniti d'essi che la desideravano, pur lui è al possesso, et speramo le cose passaranno benissimo.

Questa signora V. S. la conosce molto bene perchè ley dice che quella non solo la madre et sorella ma essa et marito spesso convitava quando allogiava all'hostaria della « Croce di oro », et per tale segno nel danzare

V. S. li stringeva la longa, grassa et delicata mane dicendogli in tedesco che richiedesse da quella il presente, voleva pur si contentasse di lasciarsi da ley dare uno suave bascio et simile cose amoroze etc. Ley è ricca della rossa del patre, della dote gli ha data la madre, della sopradote et intrata particolare lassatagli dal marito et sarà poi richissima morendo la matre che così di grosso facciamo conto haverà da 11 in 12 mila scudi di stabili, senza però 500 di argenti et tanti mobili quanto bastariano a tre case et come sa, qua 12 mila scudi vagliono più che 25 mila in altre parti, essendo la pompa de servitù che in esse si usa.

Ho voluto dargli questo aviso perchè so, pigliarà contentezza d'ogni bene de servitori suoi come quella anco che sa non si puo fallare aiutare tutti, ma in specie li suoi. Et però io anco poi più non posso havere fortuna con donne, sperarò pur sotto l'ombra de voi altri miei signori haverla in qualche altra cosa.

Cet extrait de lettre porte la date de 1551. Le carnaval fut fêté en cette année peu avant le 11 février ; la lettre doit donc avoir été écrite entre le 8 et le 11 de ce mois.

Quant aux détails donnés dans le présent article, leurs sources se trouvent aux Archives d'Etat de Milan, fonds *Potenze Estere, Svizzeri e Grigioni* et *Carteggio diplomatico*, dans les correspondances de Riccio et de Marse, des années 1549 à 1558, dont des copies sont conservées aux Archives fédérales, à Berne.